Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche **Sous-Direction de la Politique des Formations de l'Enseignement Général, Technologique et Professionnel** **Bureau des Enseignements Technologiques et Professionnels** **1 ter, avenue de Lowendal** **75700 PARIS 07 SP** **Suivi par : Christine LAFONT** **Tél : 01.49.55.51.56** **Fax : 01.49.55.56.17** **Réf. Interne :** **Réf. Classement :**	**NOTE DE SERVICE** **DGER/POFEGTP/N2004-2015** **Date : 16 FEVRIER 2004**

Date de mise en application : immédiate.

Annule et remplace :

Date limite de réponse :

Nombre d'annexe :

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales

à

Messieurs les Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt

Objet : Consultation des équipes pédagogiques sur le projet du référentiel de formation du BTSA rénové «Production horticole».

Bases juridiques : Arrêté du 30 juillet 1992 portant création de l'option «Productions horticoles» du BTSA.

Résumé : Projet issu de la rénovation du BTSA «Productions horticoles».

MOTS-CLES : CONSULTATION ENSEIGNANTS BTSA PRODUCTIONS HORTICOLES

Destinataires	
Pour exécution : - Administration centrale - Directions régionales de l'agriculture et de la forêt - Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM - Inspection générale de l'agriculture - Hauts-commissariats de la République des TOM - Conseil général du génie rural des eaux et des forêts - Inspection de l'enseignement agricole - Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole - Unions nationales fédératives d'établissements privés	Pour information : - Organisations syndicales de l'enseignement agricole public - Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Cette note a pour objet d'informer des modalités de consultation des équipes pédagogiques sur le projet de rénovation du BTSA «Productions horticoles».

Le projet sera consultable sur le site educagri de l'enseignement agricole à l'adresse :

http://www.educagri.fr/pedago/refbtsa/horti/consultbtsahorti.htm

Les remarques doivent être envoyées à l'adresse consult.btsa-horti@educagri.fr ***avant le 19 mars 2004.***

La Chargée de Sous-direction

Brigitte FEVRE